

Fusion au niveau du gouvernement des activités de l'Opus Dei au Cameroun, la République Démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire

Depuis le premier septembre 2024, le gouvernement de l'Opus Dei dans le Cameroun, la République Démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire est regroupé dans une nouvelle structure qui prend le nom d'Afrique Centrale Ouest.

03/09/2024

Comme l'a expliqué le prélat de l'Opus Dei, Monseigneur Fernando Ocáriz, dans son message du 30 janvier 2021, une étude est en cours sur les circonscriptions de la Prélature, afin de stimuler et de coordonner ses activités apostoliques. Une partie de ce projet consiste à réduire le nombre de structures organisationnelles et gouvernementales, afin de favoriser une plus grande efficacité, agilité et fécondité dans le travail apostolique et une plus grande attention aux personnes.

Ainsi, le gouvernement de l'Opus Dei dans les trois pays africains francophones dans lesquels l'Œuvre est présente depuis les années 80 (le Cameroun, la République Démocratique du Congo et la Côte

d'Ivoire) est regroupé dans une nouvelle structure qui prend le nom d'Afrique Centrale Ouest. Le Vicaire Régional est l'abbé Abdoulaye Sissoko, qui était déjà Vicaire Régional de la Côte d'Ivoire.

Pour toute information complémentaire, voici les contacts pour chacun des trois pays :

Cameroun :

Abbé Alfonso Romero

Bureau d'information de l'Opus Dei
au Cameroun

BP 5868 Yaoundé

Tél. +237 222220057

yaounde.cm@opusdei.org

info.cm@opusdei.org

Côte d'Ivoire :

Manuel Lago

Bureau d'Information de l'Opus Dei
en Côte d'Ivoire

06 B.P. 756

Abidjan 06

+225 05 06 21 59 45

abidjan.ci@opusdei.org

**République Démocratique du
Congo**

Abbé José Manuel Torres

Bureau d'Information de l'Opus Dei
au Congo

+243 990 168 653

B.P 7363 – Kinshasa-1

kinshasa.cd@opusdei.org

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ci/article/nouvelle-
circonscription-cameroun-republique-
democratique-du-congo-et-la-cote-
divoire/](https://opusdei.org/fr-ci/article/nouvelle-circonscription-cameroun-republique-democratique-du-congo-et-la-cote-divoire/) (18/01/2026)